



**OBLIGATOIRE**

## Pilote militaire

*Le parcours jusqu'à la cabine de pilotage d'un avion de combat ou d'un hélicoptère des Forces aériennes commence par le programme SPHAIR. Il est possible de s'y inscrire à partir de 17 ans pour l'évaluation des capacités en vol.*

### Conditions

Les jeunes Suisses et Suissesses intéressés et jouissant d'une réputation irréprochable peuvent s'inscrire entre 17 et 23 ans pour rejoindre le programme SPHAIR. Les personnes ayant déjà obtenu leur brevet d'officier ou officière ainsi que leur maturité peuvent même s'inscrire jusqu'à 25 ans.

Avant votre engagement au sein des Forces aériennes, vous devez avoir obtenu une maturité gymnasiale ou professionnelle et reçu l'instruction d'officier. Vous devez avoir de bonnes connaissances d'une langue nationale et de l'anglais. Vous pouvez également devenir pilote militaire avec des lunettes (+/- 3 dioptries).

### Sélection et formation

La procédure de sélection compte plusieurs étapes : la partie de SPHAIR passe par une auto-évaluation, un examen (screening) d'une journée, puis par un cours de pilotage de deux semaines auprès d'une des écoles SPHAIR. A la fin du cours, vous serez fixé(e) sur votre sort : vous saurez si vous possédez l'aptitude de base pour une carrière de pilote militaire ou civil/e. Avant d'entrer à l'école de pilotes, vous devez toutefois passer des évaluations poussées, notamment de votre aptitude au vol, et des examens médicaux et psychologiques approfondis. Votre engagement par les Forces aériennes suit si vous réussissez cette

sélection. A l'école de pilotes, vous apprenez tout d'abord les procédures militaires de vol en solo, puis vous suivez l'instruction de vol en formation ; s'ensuit une année de formation intégrée comme pilote de ligne dans une école de vol civile. En deuxième phase, vous poursuivez votre formation soit comme pilote d'avions de combat, soit comme pilote d'hélicoptères.

La formation de pilote d'avions de combat comprend avant tout les modules service de police aérienne et combat aérien. Au terme, vous recevez votre certification de vol sur F/A-18 Hornet.

En tant que pilote d'hélicoptères, vous apprenez à opérer l'Eurocopter EC635 en plaine et en zone montagneuse. Cela comprend les vols à vue et aux instruments, le vol avec des appareils de vision nocturne, ainsi que les transports aériens de charges sous élingue et les sauvetages par hélitreuillage. Après avoir obtenu votre brevet, suivez une formation additionnelle sur l'hélicoptère Super Puma.

### Informations

Aéroclub de Suisse / SPHAIR  
Lidostrasse 5, 6006 Lucerne  
Tél. 041 375 01 06  
[www.sphaire.ch](http://www.sphaire.ch), [www.airforcepilot.ch](http://www.airforcepilot.ch)